

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 18.12.2013



Origami, un pôle économique en entrée de ville

Réalisé par Vinci Immobilier et Interconstruction, le programme immobilier « Origami » totalisera 3 886 m² de bureaux et de commerces à l'entrée de ville de Mantes-la-Jolie. Situé sur le quartier Mantes Université aménagé par l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa), les travaux de cet immeuble de bureaux ont débuté en mai 2013. La livraison est prévue fin 2014. À deux pas de la gare Mantes-Station, il sera un nouveau pôle économique en entrée de ville.

Situé à l'angle des boulevards Calmette et Duhamel, l'immeuble « Origami » fait partie d'un ensemble immobilier comprenant :

- La résidence « Carré Symphony », 136 logements, et la résidence « Carré Harmony », 112 logements en accession à la propriété (label BBC) ;

- Le programme « Entrée de ville », constitué de trente-deux logements locatifs aidés pour le compte de Mantes en Yvelines Habitat, proche du Centre-ville de Mantes-la-Jolie et bénéficiant d'une architecture contemporaine. Certifié par Cerqual (Filiale Qualitel) « Habitat et Environnement Profil A » et « THPE » (Très Haute Performance Energétique). Cet ensemble immobilier est financé par Mantes en Yvelines Habitat, la Camy, la région Ile-de-France, le Plan de cohésion sociale de l'Etat, l'Anru et la Caisse des Dépôts.

Investir pour le développement économique
L'Epamsa a investi à hauteur de **3,347 millions d'euros** dans l'achat de deux étages de l'immeuble de bureaux Origami (environ 1000 m²).

Ville de Mantes-la-Jolie





L'investissement dans ces deux étages est financé par le dispositif d'intervention foncière et immobilière (Difi) de **l'Opération d'Intérêt National Seine Aval** afin de favoriser le développement économique du territoire. Ce financement est réparti entre : l'Etat (45%), le Conseil général des Yvelines (45%) et la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (10%).

L'acquisition a été signée le vendredi 13 décembre 2013 pour une livraison prévue fin 2014.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : co-promotion Vinci et Interconstruction
Architecte et maître d'oeuvre : agences Haujette Paris et Siama.

Surface Totale : 4.077 m² de SP dont 1 rez-de-chaussée commercial + 5 étages de bureaux :

- le R+1, R+2 et R+3 occupés par Pôle emploi qui regroupera ses services

- le 4^e et 5^e étage représentant plus de 1.000 m², dont l'Epamsa s'est porté acquéreur, qui seront commercialisés dès 2014.

Calendrier : livraison prévue fin 2014, commercialisation du 4^e et 5^e étage par l'Epamsa début 2014.

Coût de l'opération : 5,4 M€

Performances énergétiques et locaux modernes

« Origami » va favoriser le développement économique de Mantes-la-Jolie et de son territoire. Complété par une crèche municipale et des commerces de proximité, l'immeuble est la touche finale apportée à cette nouvelle entrée de ville, qui bénéficie d'une architecture contemporaine et dispose notamment d'une certification « BBC Effinergie ». **De quoi créer un nouveau quartier vivant, avec de multiples activités.**

Les atouts du pôle sont nombreux : sur le site de l'ancien hôpital et tout proche du centre-ville, son objectif est d'accueillir des **entreprises tertiaires en recherche de locaux pratiques, modernes et performants sur le plan énergétique et du fonctionnement** (à faibles charges), en location ou en propriété. Il a vocation à voir s'implanter des PME, des artisans ou des entrepreneurs locaux déjà implantés sur le Mantois.

Ville de Mantes-la-Jolie





Logements et activités pour Mantes-Université

Dessiné par Bruno Fortier, architecte de renom, le quartier Mantes-Université est l'un des projets phares de Seine Aval, territoire de l'Opération d'Intérêt National. Mantes Université a vocation à devenir **le nouveau cœur d'agglomération**. Situé à proximité de la gare de Mantes-la-Jolie, desservie à horizon 2020 par le RER Eole, il comprendra :

- Un pôle technologique universitaire, dont le premier bâtiment réalisé pour l'Isty (Institut des Sciences et Techniques des Yvelines) a ouvert ses portes en novembre 2013. Il accueillera à terme **près de 1 500 étudiants** ;
- Plus de 2 000 logements, dont 158 ont été déjà livrés entre 2010 et 2013 sur la commune de Buchelay (Résidences Les Meuniers de Sodearif) et 280 sur la commune de Mantes-la-Jolie (programme Carré Harmony et Carré Symphony de Vinci immobilier et Interconstruction) ;
- Une piscine d'agglomération « Aquasport » sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (Architecte : Marc Mimram), inaugurée le 5 décembre dernier ;
- Une École Nationale de Musique, de Danse et de Théâtre ;

- Un pôle commercial avec notamment la « Halle en Ville », réalisée par Hammerson qui réhabilitera la grande Halle Sulzer dont l'ouverture est prévue en 2016 ;
- Des équipements publics (crèches, écoles, ...) ;
- Un parc urbain aménagé de 1,5 ha.

Pour 2014 est programmé le début des chantiers de :

- la résidence étudiants/jeunes actifs de 146 chambres avec Antin Résidence et Arpej,
 - 35 logements en accession sociale du Groupe Arcade,
 - 180 logements en accession avec les Nouveaux Constructeurs,
 - 49 logements sociaux réalisés par la Soval.
- Livraison prévisionnelle de ces programmes : 2015/2016.

Une consultation de promoteurs, pour réaliser de nouveaux programmes de logements, sera lancée dès le printemps 2014.

Ville de Mantes-la-Jolie

